

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport du champ de formation

« Technologie »

Présenté par

l'Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Philippe Pierrot, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Présentation du champ

Le champ de formation *Technologie* est bâti sur les contours du « pôle » de même nom mis en place par l'Université de Nantes. Ce pôle regroupe les formations portées par Polytech Nantes et par les trois instituts universitaires de technologies (IUT) de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon ; au total, il accueille 5 200 étudiants, soit 15 % des étudiants de l'Université de Nantes. Dans son document de politique générale, l'Université de Nantes indique que la création des pôles est au service du lien formation/recherche, alors que le document de présentation du pôle « Technologie » précise que son objectif est de faciliter le dialogue inter-composantes et les échanges politiques avec la présidence de l'université. Le pôle « Technologie » assure la représentation de l'Université de Nantes auprès des différents pôles de compétitivité et de l'institut de recherche technologique (IRT) Jules Verne.

Les diplômes universitaires de technologie (DUT) et les diplômes d'ingénieurs (DI) ne faisant pas l'objet d'une évaluation par le HCERES, seules une mention de master (très particulière, puisque destinée uniquement à des étudiants étrangers dans le cadre de co-diplômation avec des universités asiatiques) et 30 mentions de licences professionnelles (LP - soit environ 60 % des mentions de LP de l'Université de Nantes) constituent le champ, pour un total d'environ 600 étudiants.

## Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Les formations du champ *Technologie* sont quasi exclusivement des LP : seule une mention de master en data management, destinée uniquement à un public d'étudiants étrangers dans le cadre de doubles diplômations, déroge à cette règle.

Le champ de formation *Technologie* est plus large que ces seules LP puisqu'il comporte également 16 DUT portés par les IUT de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon, ainsi que huit DI portés par Polytech Nantes. A cette échelle, une cohérence apparaît autour de deux filières, d'ores et déjà structurées, en génie civil (à Saint-Nazaire) et en informatique (à Nantes). Au-delà, chacune des mentions de LP du champ constitue une opportunité de poursuite d'études pour les titulaires de l'un ou l'autre des DUT offerts par l'Université de Nantes. A l'inverse, une large part des parcours post-DUT et la totalité des parcours post-LP échappent au contour du champ de formation *Technologie* qui apparaît plus construit sur la proximité existant entre les quatre composantes concernées que sur une pertinence thématique conduisant à l'émergence de réels parcours de formation du post-baccalauréat au doctorat.

Les formations du champ *Technologie* sont très généralement construites en lien avec les professionnels des secteurs concernés et répondent bien (à l'exception de la LP *Comptabilité et paye*, de la LP *Expert en diagnostics techniques du bâtiment* et de la LP *Achat industriel et logistique*) aux objectifs métiers qui leur sont assignés. Toutefois, les spectres de formation de la LP *Maintenance et réhabilitation des bâtiments* et de la LP *Gestion de projets industriels* paraissent trop ambitieux au regard du niveau du diplôme préparé. La quasi-totalité de ces formations sont accessibles en alternance sous forme de contrat de professionnalisation ou de contrat d'apprentissage ; seuls le master et deux licences professionnelles ne sont accessibles qu'en formation classique. La professionnalisation apparaît donc comme un élément fort des formations du champ *Technologie*.

L'organisation et le suivi des projets et des stages ou périodes en entreprises sont bien maîtrisés par les différentes équipes pédagogiques, même si, trop souvent, les documents qui permettent d'assurer ces suivis ne sont pas joints au dossier d'évaluation.

Classiquement pour des licences professionnelles, le lien avec la recherche est limité à la présence, dans l'équipe pédagogique, de quelques enseignants-chercheurs ; pour le master, celle-ci est un peu plus présente. Le nombre de diplômés poursuivant en thèse est relativement faible (8 %).

L'internationalisation des formations est globalement très peu présente (à l'exception du master *Data management* conçu pour accueillir uniquement des étudiants étrangers, et de la licence professionnelle *Management de la relation client Europe* qui propose un premier semestre à l'étranger) : très peu d'étudiants étrangers sont accueillis dans les formations et très peu de stages se déroulent à l'étranger. Un enseignement d'anglais est toutefois toujours présent (sauf pour la LP *Gestionnaire des déchets*), même s'il conduit très rarement à une certification (le TOEIC est parfois proposé).

L'Université de Nantes a mis en place un dispositif passerelle pour faciliter l'accès des étudiants de L2 aux licences professionnelles ; cette opportunité n'est saisie que par très peu d'étudiants. Les effectifs des LP sont donc constitués essentiellement de titulaires de BTS et de DUT. Seul un très petit nombre de licences professionnelles du champ *Technologie* mettent en place des modules de remise à niveau destinés à faciliter l'accueil et la réussite de publics diversifiés.

Les dossiers d'évaluation ne font pas apparaître de modalités pédagogiques particulières (pas de classes inversées par exemple) ; les modalités de formation sont donc très classiques. Les étudiants disposent toutefois d'une plateforme numérique mise en place par l'Université de Nantes, qui leur permet notamment d'accéder à des documents déposés par les enseignants.

L'évaluation des formations prend généralement la forme du contrôle continu ; les étudiants sont informés, en début de formation, des modalités de contrôle des connaissances. Toutefois, les documents qui permettent l'évaluation des stages ou des périodes en entreprises ne sont pas toujours joints au dossier d'évaluation. Par ailleurs, quelques formations ne respectent pas les termes de l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles au sujet des poids respectifs des différentes unités d'enseignement.

Les formations du champ *Technologie* jouissent d'une bonne attractivité, même si certaines voient leurs nombres de candidats baisser sur les dernières années (*LP Système électroniques et informatiques communicants ; LP Capteurs, instrumentation et métrologie*). Les modalités de recrutement des étudiants sont satisfaisantes : sur dossier et/ou entretien ; elles associent très généralement les partenaires professionnels (systématiquement bien sûr dans le cas de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage). Cette pertinence du recrutement et l'efficacité des équipes pédagogiques conduisent à de bons taux de réussite, même si ce dernier pourrait être amélioré pour la LP développement d'applications réparties ou la LP cadre commercial du nautisme.

Les taux d'insertion professionnelle des diplômés apparaissent globalement bons, voire très bons, au regard des résultats des enquêtes d'insertion réalisées par les responsables de formation et/ou par l'université. Cependant, ces résultats sont très souvent basés sur des taux de réponse trop faibles qui ne permettent pas d'en garantir les conclusions. De plus, les résultats de ces enquêtes ne sont pas systématiquement communiqués dans les dossiers d'évaluation. Trop souvent ces résultats manquent de données qualitatives pour évaluer le niveau des emplois occupés par les diplômés. Les poursuites d'études après les LP du champ *Technologie* sont très généralement limitées.

Les équipes pédagogiques associent classiquement des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels (au moins 25 %) ; elles sont bien impliquées. Dans quelques cas, la participation des enseignants-chercheurs est trop faible (moins de 15 à 20 % des enseignements), ce qui limite le caractère universitaire des formations concernées. L'animation de ces équipes pédagogiques est généralement satisfaisante et associe clairement les professionnels.

Le conseil de perfectionnement unique (pour l'ensemble des formations) de l'IUT de Nantes ne permet pas une approche suffisamment fine du fonctionnement, des difficultés rencontrées et des améliorations à apporter pour chacune des formations. Par ailleurs, les comptes-rendus des réunions de conseil de perfectionnement sont trop rarement joints aux dossiers d'évaluation.

L'Université de Nantes propose un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants mais les résultats font trop rarement l'objet d'une exploitation. Des évaluations plus ou moins formalisées sont parfois mises en place par les responsables de formation.

Les annexes descriptives au diplôme ne sont pas généralisées et, quand elles existent, ne sont pas toujours jointes aux dossiers d'évaluation.

Même si les compétences auxquelles conduisent les diplômes sont généralement décrites, le suivi de l'acquisition de ces compétences n'est globalement pas formalisé et hétérogène.

#### Points forts :

- Les formations sont bien construites en fonction des objectifs visés, et en lien étroit avec les professionnels.
- Les équipes pédagogiques sont bien impliquées.

### Points faibles :

- Les dossiers présentés sont trop souvent lacunaires (fiches RNCP, annexe descriptive au diplôme, compte-rendu de conseil de perfectionnement ou données qualitatives sur l'insertion des diplômés absentes).
- Les taux de retour des enquêtes d'insertion professionnelles sont très souvent trop faibles, ou leurs résultats incomplets ou inexploitable.
- Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas mis en place.

### Recommandations :

Le champ de formation *Technologie* gagnerait à coordonner et réaliser un travail de fond sur les dispositifs de suivi de l'acquisition des compétences (portefeuille d'expériences et de compétences, formalisation des compétences à acquérir lors des périodes en entreprise notamment pour les alternants, retour d'expérience après période en entreprise, ...).

Une amélioration des taux de retour des enquêtes de suivi des diplômés serait souhaitable et une analyse de l'adéquation entre les emplois occupés et les métiers visés par les formations doit être réalisée.

L'Université de Nantes devrait s'attacher à améliorer la qualité des dossiers transmis, car le trop grand nombre d'éléments absents ou contradictoires ou inexploitable, nuit à la qualité de l'évaluation qui peut en être faite.

## Avis global du comité d'experts

Le champ de formation *Technologie* n'est pas construit sur un périmètre thématique, mais en fonction des composantes porteuses (Polytech Nantes et les trois IUT de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon) : il comporte des formations à la fois tertiaires et secondaires, en lien étroit avec leur environnement socio-économique, dans les quatre domaines *Droit, économie, gestion ; Sciences, technologie, santé ; Arts, lettres langues ; Sciences humaines et sociales*.

Ce champ de formation est très en lien avec son environnement socio-économique qu'il associe très largement dans la conception et dans la réalisation de ses formations.

Si la pertinence de ce pôle repose sur le lien étroit qui existe entre les trois IUT et Polytech Nantes, il paraît difficilement de nature à remplir la mission de lien formation-recherche que lui assigne l'Université de Nantes. Pour l'établissement, le potentiel d'affichage stratégique du champ apparaît limité puisque ne permettant pas d'afficher une cohérence formation/recherche ; il ne permet pas non plus un lien spécifique de l'université avec les milieux socio-économiques puisque d'autres formations très en lien avec ces mêmes milieux existent dans d'autres pôles de l'Université de Nantes.

Si la pertinence de chacune des formations évaluées, paraît évidente, et conduit à une employabilité avérée des diplômés, la coordination de leur organisation au sein de ce champ, est encore perfectible ; le pôle ou l'université gagnerait à organiser une réflexion autour du suivi des compétences en cours de formation, à uniformiser la qualité des données transmises en matière de suivi des diplômés, à veiller au respect de l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles, et plus globalement, à veiller à la qualité trop souvent défailante des dossiers transmis.

# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par** : Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet** : Retour sur le rapport d'évaluation du Champs formation : Techno

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY